

Pour diffusion immédiate

Fruit d'un partenariat public-privé remarquable

LÉVIS POUR RÉUSSIR TÉMOIGNE DES ATOUTS DE LÉVIS SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE

Lévis, le 10 décembre 2003. - Le maire de Lévis, M. Jean Garon, a procédé aujourd'hui au lancement de la brochure « *Lévis pour réussir* », un outil promotionnel qui témoigne de façon éloquente des nombreux atouts de Lévis sur le plan économique et marque d'une pierre blanche la cohésion et l'unité de la Ville à l'aube de sa troisième année d'existence.

Pour l'occasion, Monsieur Garon était accompagné des acteurs socioéconomiques, entrepreneurs et gens d'affaires qui ont collaboré financièrement et techniquement à la réalisation de ce document destiné à promouvoir les multiples facettes et potentiels de Lévis auprès d'investisseurs et d'intervenants extérieurs.

« Ce nouvel outil de promotion économique est unique en son genre puisqu'il résulte d'une collaboration remarquable entre la Ville, des organismes et des personnes fortement engagés dans notre communauté », a tenu à préciser le maire de Lévis pour qui cette réalisation illustre à merveille la formule des partenariats privé-public dont la Ville entend faire un de ses signes distinctifs.

En présence des quatorze partenaires qui ont mis l'épaule à la roue pour la réalisation de ce projet ainsi que de représentants d'organismes et d'entreprises du territoire, Monsieur Garon a souligné la cohérence et la cohésion dont font preuve les acteurs du développement socioéconomique de la Ville. « La synergie qui a été développée lors de l'élaboration de la brochure est un atout de plus pour notre milieu car c'est à travers des projets concrets de ce genre que se forment les liens et le sentiment d'appartenance qui font la force d'une communauté », a indiqué Monsieur Garon. Les partenaires demeurent mobilisés puisque « *Lévis pour réussir* » sera distribué, entre autres, à travers leurs canaux de communication et réseaux d'influence respectifs.

« En projetant une image de cohésion, de dynamisme économique et de qualité de vie, une telle initiative représente un pas important pour le développement économique de notre ville », a ajouté Monsieur Garon qui a tenu à remercier toutes les personnes, entreprises et organismes associés de près ou de loin à la production de « *Lévis pour réussir* ».

« Ce document de promotion possède, entre autres caractéristiques, celle de pouvoir être utilisé par tout le monde en même temps », a déclaré le maire Garon, « qu'il s'agisse de la prospection d'investissements, du recrutement de professionnels, d'étudiants ou de travailleurs, de l'accueil de nouvelles familles ou encore de la mise en valeur de nos attraits touristiques et de notre qualité de vie », a-t-il soutenu. « Avec cet instrument en main, tous et toutes peuvent devenir avec fierté des ambassadeurs et des agents de promotion de Lévis », a ajouté le maire.

Présents à la conférence de presse, Me Hélène Morency, administratrice à la Chambre de commerce de Lévis, M. Hervé Moysan, directeur général de l'Hôtel-Dieu de Lévis et M. Jean-Marie Lalande, vice-président du conseil d'administration du Cégep Lévis-Lauzon, ont affirmé que seuls les milieux qui sont en mesure de se mobiliser et de faire preuve d'une forte cohésion pourront tirer leur épingle du jeu dans la nouvelle arène économique.

La conception de « *Lévis pour réussir* » a été initiée par la Direction du développement économique de la Ville de Lévis. Ce document est le résultat concret d'un souhait maintes fois exprimé lors de l'exercice de planification stratégique amorcé à l'automne 2002 et lors du Sommet de Lévis de mai 2003 qui en a fait une de ses priorités.

Réalisée au coût d'environ 40 000 \$, la brochure est abondamment illustrée et brosse à grands traits le profil socioéconomique de la nouvelle ville. Le document a été tiré à 7 500 exemplaires, dont 6 000 en français et 1 500 en anglais. Une version électronique est aussi prévue, de même que sa mise en place sur le site Internet de la Ville de Lévis avec des hyperliens vers les sites des autres partenaires. On estime la durée de vie utile de cette brochure à trois ans.